



Retenue de mes droits

Par **Coco89**, le **12/06/2019** à **17:02**

Suite a une situation particulière. La caff estime que jai fraudé. Donc me retiennent tous mes prestations.(360 euro)

Je suis en procedure dexplution de mon logement. Jai un dossier banque de france es en invalidité depuis 7 mars 2019.

Je me retrouve devant des portes fermer es personnes pour repondre a mes questions.meme si je suis suivie par une assistante sociale.

Je suis actuellement dans le desoroie le plus total.

Faut t'il que je face des demarches devant un tribunal?

Comment faire?

Je me sais plus .besoin de conseils et de parler a une personnes pour explique ma situation

Par **youris**, le **12/06/2019** à **18:39**

bonjour,

si vous avez fraudé, la caf retient ce que vous lui devez sur les prestations futures sans oublier une éventuelle procédure judiciaire.

vous pouvez exposer votre situation au médiateur de votre CAF avec l'aide de votre assitante sociale.

salutations